Au service
des peuples
et des nations

NOTICE DE SELECTION CONSULTANT

Date : 27 mai 2020

PAYS	**TOGO**
TITRE DU POSTE :	Consultant individuel pour l'élaboration d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un centre de télémédecine au Togo
Objet de la mission	Evaluation de la faisabilité technique et financière de l'installation d'un centre de télémédecine au Togo
Date limite de dépôt	**10 juin 2020**
Durée :	**20 jours**
Langue de travail	**Français**
Type de contrat :	**IC**
Date estimée de début du contrat :	**Juin 2020**

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail procurement.tg@undp.org avec mention de la référence et l'intitulé du dossier. Votre proposition devra être reçue au plus tard le **10 juin 2020**.

1. Contexte et Justification

Le Togo, pays de l'Afrique Occidentale, s'étire sur une superficie de 56 600 km². Il est limité au Nord par le Burkina Faso, à l'Est par le Bénin, à l'Ouest par le Ghana et présente une ouverture au Sud sur l'Océan Atlantique. La population togolaise est estimée à 7.440.366 habitants[1] avec une croissance démographique de 2,4%. C'est une population majoritairement jeune (60%, âgé de moins de 25 ans et 42% a moins de 15 ans) et concentrée dans les grands pôles urbains à l'instar de Lomé la capitale[2].

Au plan sanitaire, le Togo bien qu'en transition épidémiologique tout comme les autres pays en développement de l'Afrique subsaharienne, continue de présenter une forte prévalence des maladies infectieuses. La situation sanitaire est caractérisée par des niveaux encore élevés de morbidité et de mortalité de causes infectieuses, pour la plupart évitables. La prise en charge sanitaire se fait à trois niveaux du système de santé : le premier niveau de référence est le district sanitaire, le deuxième niveau représenté par les hôpitaux régionaux et le troisième niveau représenté par centres hospitaliers universitaires.

1 Annuaire statistique 2018

2 Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MPDAT), Ministère de la Santé (MS) et ICF International, 2015. *Enquête Démographique et de Santé au Togo 2013-2014*. Rockville, Maryland, USA : MPDAT, MS et ICF International

En dehors des infrastructures qui sont insuffisantes par rapport à l'évolution démographique, les défis liés à la prise en charge des patients sont nombreux. Le pays souffre de la vétusté des équipements pour faire face à la demande habituelle des soins et surtout celle face aux maladies émergentes.

Dans le cadre de la mise en œuvre des réformes alignées sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) et axées sur la Couverture sanitaire universelle (CSU), en l'occurrence l'amélioration de l'accès financier aux soins de santé par la mise en place des mécanismes d'assurance maladie, il est attendu une augmentation de la demande de service qui nécessite l'accroissement des capacités d'offre.

Depuis février, le monde fait face à la pandémie de la COVID-19 avec des conséquences dramatiques aussi bien sur les populations que sur les économies. Cette pandémie qui ébranle la planète a mis à jour les difficultés du système sanitaire du Togo, comme de la plupart des pays en développement. Tirant les leçons de l'expérimentation de la télémédecine lancée officiellement le 24 février 2014 par le Réseau pour l'Afrique Francophone de la Télémédecine (RAFT) au Togo, les Autorités face aux ressources limitées, ambitionnent de faire de la télémédecine un axe important dans la lutte contre cette pandémie et surtout couvrir les zones en manque d'infrastructures de prise en charge des malades.

Dans cette optique, le Gouvernement togolais, avec l'assistance du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), souhaite mener à bien cette innovation en installant un centre de télémédecine à Lomé, la capitale du Togo. Ce centre sera une référence en matière de télé-expertise, de téléconsultation, de télésurveillance et bien d'autres applications, pour un meilleur accès aux soins de santé par les populations les moins desservies et un partage de connaissances médicales à travers toutes les régions du Togo et avec le monde. Cette initiative est d'autant plus urgente à mener compte tenu de la crise sanitaire de la COVID-19 qui limite les interactions sociales et qui a un impact sur l'accès aux soins de santé par la population.

Le RAFT-Togo, sous la direction de son point focal, est mandaté par le Gouvernement togolais pour l'installation du centre de télémédecine. Il sera appuyé dans cette tâche par le Vice-recteur de l'Université de Genève, Médecin-chef du service de cybersanté et télémédecine des Hôpitaux Universitaires de Genève et Directeur du centre collaborateur de l'OMS pour la cybersanté.

2. Objectifs de la mission

a. Objectif général

L'objectif principal de cette mission est d'élaborer une étude de faisabilité technique et financière pour la mise en place d'un centre de télémédecine au Togo.

b. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette mission sont de :

- Réaliser un diagnostic technique et institutionnel pour l'amélioration de l'accès des populations

aux services de santé à travers les outils numériques ;

- Faire une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) du système de santé en lien avec la télémédecine au Togo, et en prenant en compte les infrastructures digitales et l'accès des populations au numérique ;
- Documenter sur la législation au Togo en matière du numérique et de la santé ;
- Identifier les compétences requises selon les spécialités (spécialités et nombre) et le personnel pour le centre de télémédecine en lien avec les compétences des utilisateurs et bénéficiaires
- Proposer plusieurs options et plusieurs phases, avec les coûts financiers, pour la mise en place du centre de télémédecine en précisant :
  - le matériel, les équipements et les logiciels nécessaires à la mise en place et au fonctionnement du centre de télémédecine,
  - leurs spécifications techniques, et
  - les fournisseurs potentiels ;
- Proposer un plan de renforcement des capacités des parties prenantes.

L'étude de faisabilité du projet sera élaborée sous la supervision et la participation du point focal du RAFT-Togo, surtout en ce qui concerne le diagnostic du système sanitaire. Le point focal du RAFT-Togo fournira au consultant toute l'information nécessaire à l'analyse du système de santé au Togo.

3. Résultats attendus de la mission

Le principal livrable de la mission est un rapport d'étude de faisabilité technique et financière du projet de création d'un centre de télémédecine comprenant :

- Le diagnostic technique et institutionnel pour l'amélioration de l'accès des populations au services de santé à travers les outils numériques, mettant en exergue les FFOM du système de santé en lien avec la télémédecine au Togo, et en prenant en compte les infrastructures digitales et l'accès des populations au numérique ;
- Une proposition technique et financière de plusieurs options et plusieurs phases pour la mise en place du centre de télémédecine ;
- Un plan de renforcement des capacités des parties prenantes.

4. Méthodologie et Mission du Consultant

La mission sera réalisée par un consultant maitrisant la problématique de la télémédecine.

Le consultant sera chargé de :

a) Faire une revue documentaire et analyser le système de santé du Togo ;

b) Analyser les ressources humaines disponibles dans la santé et le numérique, ainsi que le

« digital literacy » de la population ;

c) Définir les missions et services du centre de télémédecine ;

d) Proposer la liste des matériels, des équipements et des logiciels nécessaires à la mise en place et au fonctionnement du centre de télémédecine, leurs spécifications techniques et les fournisseurs potentiels ;

e) Proposer le plan de renforcement des capacités des parties prenantes.

5. Obligations et Livrables

Le consultant travaillera sous la supervision du Ministre Conseiller en charge des questions de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et point focal du RAFT. Trois livrables sont attendus de la mission :

- Deux (2) jours ouvrables après la signature du contrat, il fournira un rapport de démarrage qui précisera les éléments d'informations nécessaires pour le diagnostic ;
- Quinze (15) jours après le début de la mission, il devra soumettre le rapport provisoire comprenant les 3 livrables ;
- Après la validation du rapport provisoire, le consultant dispose d'une semaine pour soumettre le rapport final prenant en compte les observations.

6. **Qualification et expérience**s

Le consultant doit avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Avoir au moins le BAC plus 5 (BAC + 5 ans) en Télécommunication et toute autre qualification connexe, en lien avec la mission ;
- Disposer d'une expérience d'au moins 05 ans dans la conception et la mise en place de centres de télémédecine ;
- La connaissance de la problématique de l'accès à la santé dans les pays en développement serait un atout.

7. Durée de la mission :

La durée de la mission est de 20 jours ouvrables.

La mission sera entièrement faite hors site, à distance.

8. Documents à inclure dans la soumission de la proposition

Les Consultant(e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

Une Proposition Technique

- Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ;
- CV incluant : les compétences requises et l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références ;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc.

Une Proposition Financière :

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits/de livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en dollars ou en francs CFA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, les candidats devront fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer/détailler dans leurs propositions financières les coûts des billets d'avion aller-retour, le cas échéant, (si applicable), les honoraires, les frais de séjour et le nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

9. Evaluation des offres

Critères d'éligibilité

Le consultant pour être éligible devra:

- Avoir au moins le BAC plus 5 (BAC + 5 ans) en Télécommunication et toute autre qualification connexe, en lien avec la mission ;

Notation technique

Les offres techniques seront notées sur un total de 100 points répartis comme suit **:**

- Disposer d'une expérience d'au moins 5 ans d'expérience en conception, installation ou gestion de centre de télémédecine (10 pts).
- au moins 03 missions similaires (30 pts) ;
- niveau de compréhension par l'équipe ou le cabinet de la mission et cohérence de la proposition avec les TDRs (60 pts).

Analyse cumulative (Note Pondérée)

Le contrat sera attribué au consultant dont l'offre évaluée, aura reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération

La pondération retenue pour l'évaluation des offres est la suivante :

- Pourcentage de l'offre technique : 70% ;
- Pourcentage de l'offre financière : 30%.

Seules les candidatures ayant obtenu un minimum de 70 points suite à l'évaluation des offres techniques seront prises en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins-disant (Fm) de la manière suivante :

Nf = 30 x Fm / F (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique et 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale (NG = Nt+Nf).

L'offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

La Proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse procurement.tg@undp.org, ou déposée sous pli fermé au siège du PNUD (40, avenue des Nations Unies, à Lomé) avec la mention sur le pli déposé ou en objet de l'e-mail envoyé « **Recrutement d'un Consultant individuel pour l'élaboration d'une étude de faisabilité technique et financière pour la mise en place d'un centre de télémédecine au Togo** », au plus tard 10 juin 2020.

Termes de référence validés par :